VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Veuve Patrick Farrelly.

No 45,900—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 5 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 29 juillet 1895 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, siégeant en place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, maintenant absent en congé, dans la succession ci-dessus mentionnée, la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles, les rues Carondelet, Jackson et Phillip, désigné par le No 7, d'après un plan, une copie duquel est annexé à un acte passé pardevant Clement Brown, anciennement notaire en cette ville, le 10 mai 1851; d'après lequel le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Carondelet, sur une profondeur entre lignes parallèles de 147 pieds 7 pouces 2 lignes, mesure américaine; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant; 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant W. F. Brewer, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 août—4 11 18 25—sept 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Eugène Schmitt.

No 46,503—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 (vieux numéro 14) rue Carondelet—JEUDI, 12 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 5 août 1895 de l'honorable F. A. Monroe, juge de la susdite cour, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour Division A maintenant absent en vacance, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Louisiana, les rues Colisée, Prytanée et Delachaise, et mesurant 140 pieds de face à l'avenue Louisiana sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet et adjoignant la propriété ci-dessus décrite et mesurant 46 pieds de face à l'avenue Louisiana sur 160 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet et adjoignant la propriété premièrement décrite, et mesurant 35 pieds de face à l'avenue Louisiana par 160 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations maintenant en cours de construction seront complétées aux frais des vendeurs.

4° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Lafayette et Poydras, et mesurant chacun 19 pieds, 9 pouces, 7 lignes de face à la rue Carondelet, sur 91 pieds 9 pouces de profondeur entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée commune de 4 pieds de largeur ouvrant sur la rue Poydras. Ces lots seront vendus séparément.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, la balance, s'il en reste, payable en un an, l'acquéreur devant fournir son billet pour la portion à crédit, daté le jour de l'adjudication, payable un an après date, portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement final, spécialement garanti par hypothèques et liens du vendeur et 5 pour cent honoraires d'avocats dans le cas d'un procès pour forcer la collection du billet, les améliorations devant être continuellement assurées et la police transférée au teneur du billet, et l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes sont toutes payées jusqu'au 1er janvier 1896.

Actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
11 août—11 18 25—sept 1 au 12

PAR FOURTON & FISHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu du local nouveau No 1018 rue Lyon et l'intérêt du défunt dans le Branch Pilots du port de la Nlle-Orléans, Louisiane.

Succession de Peter Douhan.

No 46,502.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "E".

PAR FOURTON & FISCHER—H. C. Fourton, Encanteur—Bureau, nouveau No 149 rue Carondelet—le MERCREDI, 9 septembre 1895, à 11 heures A. M., sur les lieux, nouveau No 1018 rue Lyon, entre les rues Camp et Chestnut, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frederichs D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant en place de l'Hon. George H. Théard, juge de ladite Cour, Division F, maintenant absent en congé, daté le 22 août 1895, Dossier No 46,503, il sera vendu à l'encan.
Conditions—Comptant.
24 août—24 27—sept—1 3 4

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE RESIDENCE
No 3,430 rue Magazine,
—ENTRE—
L'Avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Succession de Walter B. Wilcox.

No 45,173—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 17 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 avril 1895 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Le joli cottage à un étage en bois, couvert en ardoises, No 3430 rue Magasins, retiré de la rue et avec élégant grillage en fer, contenant galerie devant, 5 chambres, hangars, citerne, cour pavée, etc. Le lot est désigné par le No 17 sur un plan déposé dans le bureau de E. G. Gottschalk, ancien notaire de cette ville, connu comme plan No 79; le dit lot est situé dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance et Delachaise et l'avenue de la Louisiane, mesurant 25 pieds de face à la rue Magasins sur 127 pieds 2 pouces de profondeur. Ce logis de choix est bâti en dehors des lignes du lot accordant de la lumière et de la ventilation, et se trouve dans un voisinage de choix et à proximité de tout.

Termes—Un tiers comptant et la balance payable dans un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt, garantis par billets, avec le privilège du vendeur et hypothèques spéciales réservées et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1895 et fera un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant B. Ronen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 18 25 août—1 8 15 sept à date

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente sous l'acte No 124 de 1890.

Boîtes et malles et contenu, machines à coudre, orgue, Cotton Planter, stove, meubles de maison, trieur de graine de coton, poulies, machines à riz, tables, une voiture, un buggy, etc., etc.

PAR D. E. MURPHY, encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 5 septembre 1895, à 11 heures A. M., dans l'entrepôt Lafayette, coin Lafayette et Magasins, pour le compte de qui cela concerne sous l'acte No 124 de 1890—
Tous les articles ci-dessus décrits.
Conditions—Strictement comptant.
25 août—25 29—sept 1 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI 24 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, en place de l'Hon. N. H. Righter, juge de la Division D, maintenant absent en vacance, le dit ordre portant la date du 16 août 1895, dans l'affaire intitulée succession d'Eugénie Estéphanie Gillet, épouse défunte de Wm Tonglet, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné comme lot No 11 dans l'ilet 1556, borné par les rues Fortin, Maurepas, Encampement et Savage, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Fortin sur une profondeur de 150 pieds.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1895, et déposer dans la main de l'encanteur au moment de l'adjudication 20 pour cent du prix d'achat. Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 août—25—1 8 15 21 22 24 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joseph D. Dantagnan et als vs Willie Chaillot et als.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, No 629 rue Commune—le MARDI, 17 septembre 1895, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 19 juillet 1895 et signé le 25 juillet, 1895 décrétant qu'un partage d'intérêts soit effectué parmi les héritiers, ici nommés, d'après un ordre à moi adressé portant la date du 8 août 1895, approuvant et homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 1er jour d'août 1895 pardevant Robert P. Upton, notaire lesquels dits décrets sont rendus par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée: Joseph D. Dantagnan et als vs Willie Chaillot et als No 46,313 du dossier de la dite cour et pour le compte des dits intéressés, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir:

Quinze lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, formant partie de l'ancienne propriété des Kernion, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Libéraux (Liberal) Génie (Genius) et St-Bernard, désignés par les Nos 1 à 15 inclusivement d'après un plan de S. A Nueyo, feu arpenteur dans cette ville en date du 2 mai 1843. Les dits lots mesurant [mesure américaine] d'après le dit plan comme suit, à savoir:

Lots Nos 1 à 5 inclusivement mesurent chacun vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Libéraux sur une profondeur de cent quinze (115) pieds, entre lignes parallèles, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Libéraux et Nouvelle-Orléans; lot No 6 mesure vingt-neuf (29) pieds de face à la rue Libéraux sur une profondeur de cent soixante (160) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes, entre lignes parallèles; lot No 7 mesure dix-sept (17) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de face à la rue Libéraux, quarante neuf (49) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes sur la ligne du fond, cent soixante (160) pieds cinq (5) pouces et deux ( ) lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 6 et cent soixante-trois (163) pieds huit (8) pouces sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété appartenant anciennement à Jas Hopkins. Lots Nos 8 et 9 mesurant chacun trente (30) pieds de face à la rue Génie, sur une profondeur de cent soixante-trois (163) pieds (8) pouces entre lignes parallèles. Lot No 10, d'une forme irrégulière, mesure quatorze (14) pieds dix (10) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Génie, cent soixante trois (163) pieds huit (8) pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 9, dix-huit pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes sur la ligne du fond, cent quarante-six (146) pieds onze (11) pouces et une (1) ligne sur la ligne le séparant des lots Nos 11 à 14 inclusivement, et trente-huit (38) pieds sept [7] pouces et cinq [5] lignes sur une cinquième ligne se terminant à la rue Génie.

Lot No 11 d'une forme irrégulière mesure dix-huit (18) pieds trois (3) pouces de face à la rue Nouvelle-Orléans, soixante-douze (72) pieds quatre (4) pouces et trois (3) lignes sur la ligne du fond; cent quarante-cinq (145) pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 12, et cent cinquante-quatre (154) pieds neuf (9) pouces et deux (2) lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et Lots No 12 à 15 inclusivement, mesurent chacun trente (30) pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans par une profondeur de cent quarante-cinq (145) pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant au gré de l'acquéreur ou des acquéreurs et la balance, s'il en reste, à un crédit de un et deux ans, pour être représenté par des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, les dits billets portant intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement et garantis par hypothèques, liens du vendeur, privilège sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs devant assumer la moitié des taxes dues pour l'année courante. Dix pour cent du prix d'achat seront requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, Esq., notaire (bureau au Morris Building) aux frais des acquéreurs.
18 août—18 25—sept—1 8 14 15 17

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix-huit lots de terre dans le Troisième Ward, près du Nouveau Bassin,
—ET—
Douze Terrains à Carrollton, à l'Encan.

Succession de Alphonso Martin.

No 46,605—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 5 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en remplacement de l'Honorable Geo. H. Théard, Division E, absent en vacance, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 31 juillet 1895, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés suivantes, à savoir—

Dix huit lots de terre avec tous les droits et avantages y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, numérotés de 1 à 18 les deux inclusivement dans l'ilet borné par les rues Florida Landing ou Julie, Cypress ou Lafayette, Galvez et Miro, d'après le plan de L. Pillé, arpenteur, daté le 3 janvier 1845. Lot No 1 à 17 pieds 10 pouces et 7 lignes de face à la rue Galvez, 29 pieds 8 pouces de largeur dans le fond par 130 pieds 8 pouces de profondeur sur le côté de la rue Julie et 130 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2.

Lots Nos 2 à 9, les deux inclusivement, mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Galvez sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, lot No 9 formant l'encoignure des rues Galvez et Cypress ou Lafayette.

Lots Nos 10 à 17, les deux inclusivement, mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Miro sur 130 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No 15 formant l'encoignure des rues Miro et Cypress ou Lafayette.

Le lot No 18 mesure 41 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Miro, 29 pieds 8 pouces dans le fond, 130 pieds 5 pouces 10 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 17 et 130 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Julie.

2° Le tout et séparément les droits, titres et intérêts dans et aux 12 lots de terre dans le 7me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Frank ou Burdette, Quatrième, Zimpel et Adams. Les dits lots sont désignés par les numéros 12 à 23, les deux inclusivement dans l'ilet No 363, le tout d'après le plan de Carrollton, fait par Mesihausen et déposé dans le bureau de G. R. Stringer, notaire.

Lots Nos 13 à 22, les deux inclusivement, se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Burdette ou Frank sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, lots Nos 13 et 22 étant respectivement des encoignures.

Lot No 12 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Lot No 23 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions de la vente: Comptant.—L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat de 1895 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley Esq., notaire.
2 août—2 8 15 22 29—sept 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cinq Lots Vacants à Carrollton,

A deux ilets des Chars Electriques.

Un Bon Placement dans une Localité s'Améliorant Rapidement.

Dans l'affaire de J. E. Richards vs ses Créanciers.

No du Docket 46,138.

A l'Encan. Pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet—MARDI, le 24 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en place de l'Hon. George H. Théard, juge de la même Cour, Division E maintenant absent en vacance, daté le 19 août 1895, No du docket 46,138, dans l'affaire de J. E. Richards vs ses créanciers, il sera vendu à l'enchère publique:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Cambronne, Green et Madison, désignés par les lettres "A," "B," "C," "D" et "E," d'après un plan dressé par J. F. Braun & Co., arpenteurs, en date du 1er mars 1894, lesquels lots se joignent et mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds le tout plus ou moins et entre lignes parallèles; le lot A formant l'encoignure des rues Sixième et Cambronne.

Termes et conditions—Comptant en transférant les titres, l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux et assumer les taxes pour l'année courante, en plus de son enchère.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
25 août—25 sept 1 8 15 22 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois ardoisé, No 923 Général Taylor,
Entre les rues Camp et Magasins.

Succession de F. F. Aitkin.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 13,286.

A long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 143 vieux No 13 rue Carondelet—MARDI, le 10 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre St-Charles et Camp, premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, de la même Cour, Division A, maintenant absent en congé, daté le 2 août 1895, dans l'affaire de la succession de F. F. Aitkin, décédé No 13,286, à l'enchère publique, il sera vendu—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Genl. Taylor, Peniston, Camp et Magasin, et mesurant 31 pieds 5 pouces et 5 lignes de face à la rue Genl. Taylor, par une profondeur de 112 pieds 11 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles d'après l'arpentage de Chas. G. de l'Isle, député arpenteur de ville.

Les améliorations consistent en un Cottage en bois, ardoisé, avec dépendances, à deux étages et contenant 8 chambres, cour pavée, citernes, hangars, arbres à fruit, etc., et connu par le No 923 rue Général Taylor.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente, et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de 1895 et 10 0/0 comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Félix J Dreyfous, Esq., notaire aux frais de l'acquéreur.
4 août—4 11 18 25—sept 1 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage en Bois
No 2,624 rue Chippewa, entre les rues Troisième et Quatrième.

Vente en partage.

Succession de Joseph Shepherd.

A long crédit, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur.—Bureau, No 143 (vieux No 13) rue Carondelet—MARDI, 10 Septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Honorable N. H. Righter, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu le 26 juillet 1895 et signé le 1er août 1895, dans l'affaire de la succession de Joseph Shepherd, décédé, numéro du docket No 45,921, à l'enchère publique, pour un partage, il sera vendu—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Fulton, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No 14 et mesurant 26 pieds, 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Chippewa, la même largeur dans le fond, par une profondeur de 115 pieds 2 pouces et 4 lignes, le séparant du lot No 13, et 115 pieds 8 pouces et 2 lignes sur l'autre côté, touchant le lot No 15, le tout plus ou moins, mesure américaine.

Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises, contenant 3 chambres, et un cottage avec 2 chambres dans la cour, 2 citernes, hangars, lieux d'aisances, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente, avec liens du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes de l'année 1895 et 10 0/0 comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fred. Zengel Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 août—4 11 18 25—sept 1 8 à date

PAR PAUL & GURLEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX DANS LE DEUXIÈME DISTRICT.
Le joli Cottage Double avec Dépendance en Briques à Deux Etages, Nos 1512 et 1514 rue Conti.

Succession de Catherine Rickenback ou Rinkenbach, Veuve de André Hoffman

No 293—Dix-Septième Cour de District Judiciaire, Paroisse de Vermillion.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune, le MARDI, 10 septembre 1895, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne. En vertu d'un ordre de la 17me Cour Judiciaire de District pour la paroisse de Vermillion, signé par Alcide Le Blanc, greffier de la dite Cour de District, daté le 19 juillet 1895, in re, succession de Catherine Rickenback ou Rinkenbach, veuve de André Hoffman il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lne, dans l'ilet No 30, borné par les rues Conti, Bienville, Marais et Villeré; le dit lot étant désigné par le No 4 et mesure 26 pieds et 1 pouce de face à la rue Conti, sur 96 pieds de profondeur, inclusif d'une allée qui est de 6 pieds de largeur, commune au dit lot et des autres lots avoisinants. Les améliorations comprennent un double cottage-résidence avec mansarde et dépendances en briques à deux étages, connus par les numéros municipaux 1512 et 1514 rue Conti. Location désirable, près marché, des écoles et dans le centre de la ville. La propriété est toujours occupée et rapporte $26 par mois.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de la date de l'adjudication, garanti par deux billets de montant égal, payables dans un et deux ans de la date de l'adjudication et portant 8 0/0 par an d'intérêt et garantis par les liens et privilèges du vendeur et hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1895 en dessus et au-delà du prix de l'adjudication et s'engager à tenir les lieux assurés jusqu'au montant du prix de vente non payé, et perte s'il y en a, payable au teneur ou teneurs des billets. Aussi l'acquéreur devra consentir à la clause de 10 0/0 honoraires de l'avocat dans le cas d'un procès pour le paiement des dits billets.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodule Buisson, notaire. L'acquéreur déposant 10 0/0 au moment de l'adjudication.
4 sept—4 13 19 26—sept 3 10

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Aussi, une montre avec chaine.

Succession de Veuve John Trainor.

No 46,471—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 723 (ancien numéro No 155) rue Commune—MERCREDI, 11 septembre 1895, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 août 1895, pour le compte de la dite succession, les propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Faubourg Washington, Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues North Peters ou Levée, Enghein, Decatur et Port, désigné par le No 3 sur un plan tiré par J. A. d'Hémécourt, arpenteur, daté le 27 janvier 1860, et déposé dans le bureau de A. Ducatel, notaire, d'après le plan No 30 du livre de plans No 6, le dit lot mesurant (mesure américaine) 22 pieds 7 pouces de face à la rue Levée ou Nord Peters, sur une profondeur de 81 pieds 6 pouces sur la ligne la plus près de la rue Port et par une profondeur sur l'autre côté de 42 pieds sur une première ligne, de 3 pieds 4 pouces sur une ligne diagonale élargissant le dit lot, et 36 pieds 6 pouces sur une troisième ligne perpendiculaire à la rue Levée ou Nord Peters, et 24 pieds 2 pouces sur la ligne du fond ensemble avec une allée de 3 pieds 2 pouces de largeur faisant face à la rue Levée ou Nord Peters, commune au dit lot et adjoignant le lot No 2 sur le dit plan. Etant la même propriété acquise par le défunt John Trainor, par achat de Adolphe Boulanger le 4 février 1860, d'après un acte pardevant A. Ducatel, enregistré en C. O.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 23, de l'ilet No 150, borné par les rues Music, Villeré, Urquhart et Arts, sur un plan de Jos Pilié du 18 novembre 1835, et déposé dans le bureau de T. Seghers, ancien notaire, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Music par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété fut acquise par le dit défunt par achat des biens fonciers de Louis Fix, d'après un acte pardevant John R. Légier, le 30 août 1884, enregistré en C. O Livre 119 fo 712. Aussi une montre avec chaine.

Termes et conditions.—Pour la montre et la chaine comptant, et pour les propriétés foncières la moitié ou plus comptant, et la balance s'il en reste payable à un et deux ans représenté par des billets garantis par hypothèque et privilèges du vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement, les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année courante 1895, en plus et au delà du prix d'adjudication, l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité relatives aux honoraires d'avocats, transfert de la police d'assurance, etc., et que les acquéreurs déposeront 10 0/0 du prix d'achats avec les encanteurs.

Actes de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 août—8 14 21 28—sept 4 11

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Barthet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,874—Division C.—Attendu que Mme Veuve Louis Barthet, née Tujague, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Barthet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 août—29—sept 3 7

Succession de John Muldoon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,026—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 août—29—sept 3 7

Succession de Mme Jacob Ulmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46 967—Division C.—Attendu que Charles Ulmer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Jacob Ulmer décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 août—29—sept 3 7

Succession de Frank Nicholas Volckmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,897—Division A.—Attendu que Viola Adelaide Volckmann, femme de Andrew L. Buhler, et A. L. Buhler, conjointement, ont présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Nicholas Volckmann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 août—30—3 8 sept

Succession de Joseph Hernandez.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 38,841—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles Hernandez, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 28—sept 2

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 11me jour de juin 1895, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Emilie Jeanne Marseaud versus L. P. Bouby, son époux—No 46,060.

Sur motion de Gabriel Fernandez, Esq., avocat de la plaignante, et en produisant due preuve de sa demande et la loi et l'évidence étant en sa faveur.

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut dans cette affaire, le 6 juin 1895, soit confirmé et que la plaignante Emilie Jeanne Marseaud ait un jugement contre le défendant L. P. Bouby, son époux, pour la somme de seize cents dollars, avec intérêt au taux de cinq pour cent à partir du 16 juillet 1884, jusqu'au paiement; que la dite plaignante ait en plus un jugement reconnaissant la validité du jugement de la séparation de biens et de la liquidation de la communauté existant auparavant entre elle et son dit époux, rendu le 19 septembre 1884, par le Tribunal Civil du département de la Seine, France, et lui accordant l'administration entière de tous ses biens, le défendant devant payer tous les frais du procès.

Jugement rendu le 11 juin 1895.
Jugement signé le 17 juin 1895.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 21me jour de juin, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt quinze
ONOFRE TRIAY, Député-Greffier.
8 août—8 15 22 29—sept 6

LE FRANCO-LOUISIANAIS
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 409 rue de Chartres, [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

I. L. Lyons vs Philips J. Greene.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 45,414.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 3 septembre 1895, à 2:30 heures P. M., de la propriété ci-après décrite à savoir—

A l'entrée principale de la Maison de Cour de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Allée St Antoine, entre les rues Chartres et Royale—

Le terme non expiré du bail et le droit d'occuper les lieux connus comme étant cette portion de rez-de-chaussée des lieux connus comme le Story Building à l'encoignure des rues Camp et Commune, face à la rue Commune, dans l'ilet borné par les susdites rues et les rues Magasins et Gravier (à l'exception d'un petit appartement pour bureau dans le fond face à la rue Commune, le plus près de la rue des Magasins) le loyer pour septembre 1895 étant de $200.00 et le loyer du 1er octobre 1895 au 30 septembre 1898 étant au taux de $100 00 par mois, le tout payable par mois en avance.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 août—22 26 30—sept 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété dans le Sixième District.

Avenue Louisiana.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co., vs John Cude.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 45,457.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 5 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet No 102, qui est borné par l'avenue Louisiana, les rues Chippewa, Annunciation et Delachaise et mesurant trente-un pieds de face à l'avenue Louisiana, sur cent vingt-huit pieds de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 août—3 5 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District.

Henry Carl Ramos vs John B. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 46,784—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 196, borné par les rues Magasins, Constance, Robert et Upperline et composé des portions des lots Nos vingt-et-un, vingt-quatre et vingt-cinq d'après un plan du dit l'ilet déposé dans le bureau de Andrew Hero, Jr, notaire en cette ville, comme plan No 72 et la dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue Robert par quatre vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 août—23 30 sept—6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur dans le Sixième District.

Rudolph Danneel vs John Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,003.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise de l'intérêt du défendeur John Klein dans et à la propriété décrite ci-dessous:

Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 30, de Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay, et les rues Magasins, Camp et Calhoun, composé de l'entier des lots Nos onze à dix-huit, les deux inclusivement, de la partie du fond du lot No vingt-et-un et mesurant deux cent vingt et un pieds quatre pouces de face à l'avenue Henry Clay, par cent cinquante et un pieds, un pouce et trois lignes et demie de profondeur et de face à la rue Magasins, cent quarante huit pieds sept pouces et six lignes de profondeur de l'autre côté et deux cent vingt un pieds deux pouces et six lignes de largeur dans le fond.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 août—23 30 - sept 6 13 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée
Dans le Septième District.

—CONNUE COMME LE—

Vieux No 113 avenue Sud Carrollton.

Mme M. E. Briscoe vs Mme Anna Castleman et époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 46,464.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 5 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certaines portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situées dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 107 borné par l'avenue Carrollton, les rues Burthe, Short et Troisième, se touchant et mesurant chacune trente pieds de face à l'avenue Carrollton sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant composé de l'entière façade des lots Nos quatre et cinq sur l'entière profondeur des dits lots, moins cinq pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 août—2 9 16 23 30—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Quatrième District.

Mary Venitia Leech vs Mme Anna C. Leech, curatrice de Iulus Godolphin Leech.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 44,320—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 7 et désigné comme lot No 2 dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Chippewa, Fulton ou St-Thomas et Pé lotty Road, d'après un plan de C. F. Zimple, arpenteur, en date du 12 mai 1831, déposé avec les archives de H. B. Cenas, anciennement notaire en cette ville, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Ste-Marie, sur cent quarante pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française, étant la même propriété acquise par Iulus Godolphin Leech, ou Dolph Leech, de Mme Amélie Wirths et autres par acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 15 mars 188[illegible].
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 août—9 10 16 23 30—sept 6 12

GOUDRON GUYOT — LIQUEUR HYGIÉNIQUE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE, PRÉSERVATIVE ET CURATIVE DES MALADIES de la poitrine, de l'estomac et de la vessie. Exiger l'adresse, 19, r. Jacob, Paris.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Clara Godwin vs F S. Neustadtl et Joseph Simon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,147—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titres et intérêts du défendant F. S. Neustadtl, dans et au procès de Fred S. Neustadtl vs Louisiana Electric Light Company et numéroté 46,707 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 août—30—sept 3 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans une propriété de valeur dans le Sixième District.

Rudolph Danneel vs F. W. Shotwell et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43 004—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 26 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise de l'intérêt des défendeurs Frank W. Shotwell, Mabel L. Shotwell, Sarah Livermore Klein, veuve de George Harrison Shotwell, George K. Stotwell, Robert A. Shotwell, Loulie H. Shotwell, dans et à la propriété ci-dessous décrite:

Huit certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de la ville anciennement nommée Burtheville, dans l'ilet numéro trente, lequel est borné par les rues Magasins, Calhoun et Camp et l'avenue Henry Clay; lesquels dits lots, conformément à un arpentage fait par H. W. W. Reynolds, arpenteur, sous la date du 22 mars 1890 sont numérotés du No onze à dix-huit inclusivement et partie du lot No vingt-et-un. Le dit lot No onze mesure trente-six pieds un pouce et trois lignes et demie de face à la rue Magasins, trente-quatre pieds six pouces et une ligne et demie sur la ligne du fond, cent quarante-deux pieds, deux pouces et cinq lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Calhoun, et cent quarante-deux pieds, deux pouces et sept lignes sur la ligne du côté le plus près de l'Avenue Henry Clay; Le lot No douze forme l'encoignure de la rue Magasin et avenue Henry Clay, et le dit lot et le lot No treize mesurent chacun, trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente et un pieds sept pouces et deux lignes sur la ligne du fond sur cent quinze pieds de profondeur; lots Nos Quatorze à Dix-Sept inclusivement ayant chacun une façade de trente et un pieds sept pouces et trois lignes sur l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent quinze pieds, le dit lot No Dix-Huit mesure trente et un pieds sept pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay par une profondeur de cent quinze pieds, et la dite portion de terre qui forme une partie du lot No vingt-un faisant face à la rue Camp et mesurant à peu près soixante-dix-neuf pied de longueur sur une largeur moyenne d'à peu près trente pieds.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
23 août—23 30—6 13 20 26 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur dans les Quatrième et Sixième districts.

Charles et Clara Melchert vs Caroline Homberg, veuve, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 46,x77.—

Succession de Charles Melchert.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 2,847.

EN vertu d'un writ de fieri facias dans la première affaire ci-dessus mentionnée et d'un ordre de vente daté 31 juillet 1895 dans la seconde affaire ci-dessus mentionnée chacun à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 septembre 1895, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Septième et Huitième, mesurant vingt-huit pieds, six pouces de face à la rue Magasins, sur cent neuf pieds neuf pouces de profondeur et de face à la rue Septième, entre lignes parallèles.

2° Deux lots de terre, avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2 de l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, anciennement Levée, Water, Cadix et Jena, sur un plan tiré par J. F. Braun, assistant voyer de ville en date du 28 septembre 1870, et annexé à un acte pardevant Selim Magner, ancien notaire, daté 2 novembre 1870, lesquels lots se touchent et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Tchoupitoulas sur quatre-vingt pieds six pouces de profondeur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus No 46 277.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
2 août—2 9 16 23 30—5 sept

AVIS AUX CRÉANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 46 708, Division C—Edward Bell vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession de biens du pétitionnaire, Edward Bell soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire, en son bureau, No 31 rue Carondelet, en cette ville, commençant le JEUDI, 5me jour de septembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Victor Leovy, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 1er août 1895.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 août—3 17—5 sept.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 47,772—Division D.—Michael Rose vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Michael Rose, soit et la même est par la présente acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant H. L. Loomis, Jr, Esq., notaire public, en son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, commençant le LUNDI, le 16me jour de septembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être présentées et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Charles Rosen, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 12 août 1895.
[Signé]: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
15 août—15 22 29—sept 5

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 46,896 Division B.—James J. Frigerio vs ses créanciers—Ordre de cour—Que la cession des biens du pétitionnaire James J. Frigerio, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Samuel Flower, notaire public, à son bureau, No 211 rue Carondelet, en cette ville, lundi, le 16me jour de septembre 1895, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et de voter sur toutes les autres matières qui pourront leur être soumises et que dans l'intervalle toute procédure contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soit arrêtée.
Nouvelle-Orléans, 30 août 1895.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme: JAMES D. RANKIN, Député Greffier.
30 août—[illegible]

L'ABEILLE
—DE LA—
Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
—LE—
SAMEDI MATIN,
ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'EDITION HEBDOMADAIRE
Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS
No 73 Rue de Chartres,
ENTRE CONTI ET BIENVILLE

L'ABEILLE
Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;
Un Bulletin Maritime;
Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;
Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;
Un Bulletin Financier;
Un Bulletin Commercial;
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;
Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,
[illegible]

A LOUER.
Dernier Modèle de la Maison LEOTY
8, Place de la Madeleine
PARIS
Les Célèbres Corsets LEOTY.
Parfaitement modelés, Hygiéniques et d'une coupe unique, sont adoptés par toutes les élégantes.
On peut se le procurer directement à Paris
Les dames sont priées d'écrire à Mme LEOTY ou de venir chez elle, 8, place de la Madeleine.

QUINIUM LABARRAQUE
VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.* EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris, et TOUTES PHIES

36 Rue Bergère CHABLE PARIS
Citrate de FER CHABLE 300,000 CURES DE Gonhorrée Flueurs blanches Pertes séminales Débilité des organes Dans toutes Pharmacies.

ANÉMIE
QUINA LAROCHE Ferrugineux
[illegible] 16.600 f.—[illegible]
Recommandé pour faciliter les *Croissances* et *Formations difficiles*, il procure au sang la force et les Globules *rouges* qui en font la beauté; il fortifie l'*Estomac*, excite l'*Appétit*, combat l'*Anémie*, le *Lymphatisme;* abrège les *Convalescences*, etc.
PARIS, [illegible]

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppl'ents, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. p. rire, Scien. Illrée, etc.
Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O. Box 113. 29 jan—1an

PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS
COPYRIGHTS.
CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the Scientific American, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. $3 a year. Sample copies sent free.
Building Edition, monthly, $2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., NEW YORK, 361 BROADWAY.

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per Annum, $3; six months, $1.50 three months 75 cents.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 46,694—Division A.—John Wilson & Co. vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale de John Wilson & Co., composée de John Wilson et Luigi Dell Orto soit convoquée et tenue pardevant Jeff C. Wenck, Esq., notaire public, à son bureau vieux No 31 rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 3me jour de septembre 1895 à 11 heures A. M. dans le but de considérer et déterminer sur l'application de la dite raison sociale pour un répit et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues, et que Joel J. Prowell, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1895.
[Signé] F. A. MONROE, Juge de cette cour, Division C, siégeant à la place de l'Hon. T. C. W. Ellis, Division A, absent en congé.
Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 août—3 10—3 sept